

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie le

**Vendredi 03 février 2023**

**à 20 heures 00**

**Ordre du jour:**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2022.
- Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de ses délégations.
- Autorisation d'ouverture de crédits en 2023 en investissement avant le vote du budget.
- Modification du règlement intérieur du conseil municipal.
- Compte-rendu des commissions communales.
- Compte-rendu des réunions de la communauté de communes et des syndicats intercommunaux.
- Questions diverses.

*Fait à Messimy-sur-Saône, le 27 janvier 2023*

Le Maire,  
Par délégation le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Vincent GILLAS

